L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI, 21 MARS 1890.

PETITES ANNONCES.

LE DOCTEUR ROBERT U. BORDE a établi son bureau de consultation au No 219 de la rue du Canal près Remparts.
15 mars—7 f.

ON DEMANDE.

UN bon cuisinier de couleur. S'adresser immédiatement, muni de bonnes recommandations, au No 295 avenue St-Charles.
20 mars—3t

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Veuve Nicholas Handry vs. Mme Perce.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans. No 17,390—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, LUNDI, 27 mars 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, d'après inventaire enregistré en mon bureau et aussi dans l'affaire ci-dessus nommée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
13 mars—13 19 24

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Anna Bellecour, femme de Jean Pierre Fontan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 28,364—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Jean Pierre Fontan, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 mars—21 26 30

Successions de Jacques Prats et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29,638—Division A.—Attendu que John G. Prats a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Jacques Prats et femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 mars—21 26 30

Succession de Leon Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 29,259 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alexander B. Levy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 mars—19 23 28

Succession de Cesar Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,623—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Domingo Negretto administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 mars—15 20 24

Succession de George Weintz senior, et Annie Huber, sa femme décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,592—Division A—Attendu que John Weintz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus George Weintz senior, et Annie Huber sa femme décédée, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18 mars—18 22 27

Succession de James Burne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,921—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary E. Deegan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18 mars—18 22 27

Edward Kerns vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 28,972.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par John K. Pitton syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 mars—13 18 22

Succession de Charles DeRuyter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,390—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John DeRuyter exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 mars—13 18 22

Succession de Joséphine Julie Roy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 29,610.—Division B—Attendu que Eliza Déjean, femme de Joseph Hardee a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Julie Roy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 mars—13 18 22

Succession de S. Alexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,622—Division —Attendu que Mme Hartmann Kottwitz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu S. Alexander, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 mars—14 19 23

Succession d'Isaac Blum.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,590—Division C—Attendu que Félix Blum a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Isaac Blum, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
11 mars—11 15 20

Succession de Frank Villegas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,57[illegible]—Division D—Attendu que Mme Joséphine Villegas a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Villegas, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 mars—12 16 21

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Emile Baumann vs ses créanciers—No 28,183 Division B.—Ordre de cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Emile Baumann soit, et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John F. Coffey, notaire, en son étude, No [illegible] rue Commune en cette ville, le JEUDI 17me jour d'avril 1890, à 11 heures, A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues et que Leo C. Prévot, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 13 mars 1890.
Signé: FRED D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
15 mars—15 21—17 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,509—Division E—Frank Fleckinger vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire ci-dessus nommé, Frank Fleckinger, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John T. Michel, notaire, en son bureau No 190 rue Gravier, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le MARDI 8me jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter pour ou contre l'application du dit pétitionnaire dans le but d'obtenir une décharge [illegible] que A. [illegible] Phillips, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 8 mars 1890.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
[illegible] mars—[illegible] 21—[illegible] avril

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous le donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES

Grand Tirage Mensuel, DANS L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 15 AVRIL 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100,	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la
New Orleans National Bank,
New Orleans Lo.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits sont reconnus dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

Et rappelez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en notre nom à un prix moindre est contrefait et sans valeur.

ASSURANCES

MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,

No. 14 rue Carondelet.

Vingtième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1889:

Primes d'incendie	$278,621 04	
Primes de rivières	51,182 26	
Primes maritimes	11,142 91	
Primes non acquises, 31 décembre, 1888.	85,501 30	$426,447 51
A déduire—		
Primes remboursées.	$25,797 98	
Réassurances	45,269 67	
Primes non acquises, 31 décembre, 1889.	114,844 53	185,912 18
Primes nettes acquises		$240,535 33
A ajouter intérêt		32,529 10
Total des recettes		$273,064 43
Moins—		
Pertes par le feu, payées	$89,794 41	
Pertes de rivières payées	16,150 79	
Pertes maritimes payées	699 99	
Pertes non payées	17,841 99	
Dépenses de bureau, d'agences et autres, et de taxes et licences en Louisiane et autres Etats	54,931 28	
Commissions	35,541 02	204,959 48
Profits nets		$68,104 95

ACTIF.

Bons de la ville de la Nile-Orléans	$62,420 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	193,640 00
Actions de banques et autres	369,280 00
Billets à recevoir	3,383 30
Argent comptant	29,208 77
Propriétés foncières	25,839 10
Primes en voie de collection	54,774 17
	$738,545 34

PASSIF.

Capital-actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	114,844 53
Réservé pour pertes non payées	17,841 99
Réservé pour taxes et licences non payées	3,724 55
Réservé pour réassurances de rivières	5,310 34
Dividendes	18,750 00
Surplus	203,073 93
	$738,545 34

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 21me jour de janvier 1890.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 20 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1889), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $52,963 21 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell,	Jas. McConnell,
Geo. W. Sentell,	C. M. Soria,
I. L. Lyons,	Walter C. Flower,
W. B. Thompson,	Jos. Vigne,
Frederick Wing,	A. Xiques,
T. L. Macon,	J. M. Walsh,
M. Landry,	T. S. Waterman,
Chas. Holloway,	P. Werlein,
F. J. Odendahl,	A. M. Silbernagel,
W. G. Wheeler,	G. A. Baldwin,
J. M. Frankenbush,	C. Hernandez,
Simon E. Marx,	A. M. Delavallade,
P. J. Cockburn,	A. H. May, Jr.,
H. T. Cottam,	W. A. Roy,
J. A. Braselman,	Lloyd R. Coleman.

1er mars—1m

PIANOS —DE— PLEYEL —CHEZ— Louis Grunewald Co., Limited,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seuls agents pour tous les meilleurs

Pianos Américains.

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer, Mehling et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de LOUIS GRUNEWALD CO., LIMITED, NOUVLLE-ORLEANS.
1er et 89—1an

CONSULAT DE FRANCE —A— LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mars 1890.

Liste de publication.

Bénafort, Auguste	Daffos Jean
Bernadou, Henri	Gallice François
Boulain, Mme V A	Guillot Fulgence
Buisseire, Romain Vve de, née Adèle Faure	Lajeunesse Justine
Maugourns	Louge, Jean Brisse Bourdalé
Caubert, François	Magnou-Gaspard, Jean
Célery, Pierre	Mercier François Dominique
Chachignon, Fois Paul	Mounier, Théophile
Félix, demeurant à Atlanta, Gie	Riveire, Ferdinand Cyrille, dentiste à Albemarle, Lne
Chamelle, Auguste Madame	Sabatier Jenny
Cayot, Jacques et Joseph	Tabarez, Jean Geoffroi
Coppens de Kortlandt, Baron L	Thomassin, Auguste

LETTRES.

Bouchez, Emile	Cahen, Mathilde
Beaudonnet et Baron	Cavalier, Fanny
	Langlois Alexandre

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er mars 1890.
Le Consul,
PAUL DEJARDIN.

SCIENTIFIC AMERICAN ESTABLISHED 1845.

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address MUNN & CO., Patent Solicitors. GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

E. GARDES, PRES'NT. — W. W. GIRAULT, CAISSIER.

AMERICAN NATIONAL BANK 47 RUE DU CAMP.

Fait les affaires de banque en général et vend du change, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.
12 juil—1an—dim, mardi, vend

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'une Buvette, etc., Meubles, etc.

Wm. Schreiber vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,361—En vertu d'un ordre de vente daté le 20 mars 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère public, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 31 mars 1890, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local coin des rues des Magasins et St-André: Le contenu et les installations de la buvette et du café au dit coin, comprenant comptoirs, étagères, paravents, tables, glaces, glacière, vins, liqueurs, cigares, verrerie et faïence etc. Aussi, meubles de salon, chambre à coucher et salle à manger, etc.

Le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 mars—21 26 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le deuxième District.

Paul Albert Bacas vs Alexandre Louis Barthélemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 29,318—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La propriété nue (ici hypothéquée) de:

Trois certains terrains ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Ursulines, St-Philippe, Lopez (ci devant Troisième) et Rendon (ci-devant Deuxième) désigné par les numéros 1, 2 et 3 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 13 septembre 1858 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme le plan No 53 dans le livre des plans No 1. Les dits terrains ayant au pied américain les dimensions suivantes, savoir:

Le terrain No 1, trente trois pieds, sept pouces et deux lignes de façade rue Rendon, trente trois pieds huit pouces à l'arrière, sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur;

Le terrain No 2, trente-trois pieds, neuf pouces et une ligne de façade rue Rendon, sur cent cinquante quatre pieds, deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles; et

Le terrain No 3, trente-trois pieds, neuf pouces et deux lignes de façade rue Rendon, trente trois pieds, huit pouces de largeur à l'arrière, sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur.

La dite propriété fut acquise par le défendeur de Q. Miller, par un acte exécuté pardevant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 11me jour de mars 1869.

La détentrice de l'usufruit de la propriété ci-dessus décrite étant une veuve de soixante ans.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 mars—18 25—1 8 15 19 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Troisième District.

Third District Building Association vs Benjamin F. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,262—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et tous les droits, passages, privilèges, servitudes, qui y appartiennent ou en quelque sorte font partie de la propriété, située dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Royale (ou Casacalvo), François, Union et Dauphine (ou Grands Hommes) désigné par la lettre "C" sur un plan de A. de Armas, député voyer de la ville, le 20 janvier 1882, une copie duquel est annexée à cet acte passé pardevant O. Villeré notaire en date du 20 mars 1882, lequel terrain mesure vingt un pied huit pouces de façade rue Royale sur cent vingt-huit pieds six pouces de profondeur.

Acquis par le défendeur de la demanderesse par acte pardevant André H. Wilson, notaire, le 25 avril 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
25 fév—25—mars 5 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriété améliorée connue comme les Nos 47 et 49 rue Palmyre entre Roman et Prieur.

J. H. Mitchell vs Mme M. E. Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,280—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Commune, Palmyre, Roman et Prieur, connu comme le carré No vingt-huit; le dit terrain faisant partie de la terre désignée par la [illegible] et sept, et mesurant trente-huit pieds de façade rue Palmyre sur cent [illegible] pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage double portant les numéros municipaux 47 et 49 de la rue Palmyre, et avec tous les droits, passages et avantages qui s'y trouvent ou qui en quelque sorte y appartiennent.

Etant la même propriété acquise par la défenderesse par achat de M. J. Cunningham, par acte pardevant B. Rouen, notaire, le 4 février 1886.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 fév—24—9 10 17 24 29 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée rue Troisième, entre Claiborne et Willow, anciennement Martin, la rue en arrière étant la rue Quatrième.

Eureka Homestead Société vs M. et Mme Christian E. Painter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,760—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Alley, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 5 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet désigné par le No municipal 403, anciennement le carré 43, borné par les rues Troisième, Quatrième, Claiborne et Willow (ci-devant Martin); le dit terrain est désigné par le No 5 et mesure vingt-neuf pieds de façade rue Troisième, sur cent vingt-sept de profondeur, entre lignes parallèles, borné du côté de la rue Claiborne, par le terrain No 4, actuellement ou anciennement possédé par la Commercial Homestead Association, et du côté de la rue Willow, par le terrain No 6 actuellement ou anciennement possédé par Elias H. Chisolin; le tout selon un plan dressé par A. de Young, en date du 1er février 1874, et déposé en l'étude de Wm Shannon, ancien notaire en cette ville.

Acquis par Mme Christian E. Painter, par achat, de la défenderesse, par acte passé pardevant Marcel T. Ducros, notaire, le 22 décembre 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 mars—3 10 17 24 31—5 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée connue comme No 282 rue Claiborne.

José P. Martinez vs Henry R. Ker et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 22,121—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le terrain No A dans le carré d'ilet borné par les rues Claiborne, Esplanade, Chemin du Bayou et Robertson, dans le deuxième district municipal de cette ville et mesurant soixante-douze pieds huit pouces de façade rue Claiborne, dix-huit pieds trois pouces de profondeur sur la ligne du côté du Chemin du Bayou; trente-deux pieds quatre pouces de façade du côté de la rue Esplanade; et soixante quatorze pieds dix pouces de largeur sur la limite inférieure. Ensemble avec une maison en bois à un étage ayant deux chambres, cuisine, citerne, etc, etc., et portant le No municipal 282 de la rue Claiborne.

Laquelle propriété fut acquise par la veuve Robert J. Ker, le 11 juin 1887 à une vente d'encan faite par P. Guinault, encanteur, dans l'affaire de la succession de Robert J. Ker, No 20,015 sur le dossier de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, pour $550, comptant—titre non enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif de 120 barils de sucre et 50 sacs de café.

May & Vaught vs. leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,938—En vertu d'un ordre de vente daté le 14 mars 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, aux lieux ci-après désignés, VENDREDI, 28 mars 1890, à l'heure ci-dessous donnée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Au Lafayette Warehouse, coin des rues Magazine et Lafayette, à 10 heures A. M.,
50 barils sucre granulé marqués "Henderson Refinery."

2° Au Rio Warehouse, coin des rues Tchoupitoulas et Notre-Dame, à 10:30 heures A. M.,
50 barils de sucre marqués "Shady Side."

3° Au magasin No 16 rue Fulton, à 11 heures A. M.
10 barils de sucre marqués "Shady Side."
10 barils de sucre marqués "Ramsay Maryland."

4° Au Importers' Warehouse rue North Peters entre St-Louis et Conti, à 11:30 heures A. M.
5[illegible] sacs de café.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mars—17 21 25 28

Avis est ici donné qu'en vertu des dispositions de l'Article 48 de la Constitution de 1879 de l'Etat de la Louisiane, je demanderai à l'Assemblée Générale une charte pour le collège de St-Isidore de la Nouvelle-Orléans.
Rév. P. F. KLEIN,
Président du C. S. I.
16 mars—16 23 30—6 13 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés désirables et de valeur Dans le Deuxième District,

Rue Marais, entre les rues Bienville et Douane;
Coin de l'avenue Hagan et de la rue Bienville;
Coin des rues Bienville et Roman;
Coin des rues Miro et Ste-Anne;
Six actions du fonds capital de la Teutonia Insurance Co. de la Nile-Orléans.

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE.

Dans l'affaire de la Succession de Mme Anna Maria Adelaide Rahder, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, No 2,196, et de la Succession de John H. Rahder, No 28,786 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, toutes deux consolidées.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon — SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, daté le 6 mars 1890 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, avantages et servitudes y appartenant ou qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 159, qui est borné par les rues Marais, Bienville, Villeré et Douane; le dit lot est désigné par le No 4 et mesure 34 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Marais sur 60 pieds de profondeur.

2° Trois certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges et servitudes y appartenant ou pouvant y appartenir, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Douane et Bienville et désignés comme lots Nos 1, 2 et 3, d'après un plan par Tourné et DeLisle, du 8 mai 1858. Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Bienville, et mesure 30 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur et façade sur l'avenue Hagan de 102 pieds 8 pouces et 4 lignes; et les lots Nos 2 et 3 mesurent chaque 30 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville, sur 102 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, situés dans le deuxième district de cette ville, désignés par les Nos 21 et 22 de l'ilet No 52, borné par les rues Bienville, Roman, Conti et Derbigny, lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Bienville sur 100 pieds 3 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 21 forme l'encoignure des rues Bienville et Roman.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, droits de passage, etc. située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Ste Anne, Miro et Tonti, mesurant d'après un croquis fait par A. D'Hémécourt, daté le 1er décembre 1855, 87 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Ste-Anne, même façade rue d'Orléans, 160 pieds 2 pouces et 4 lignes rue Miro et 160 pieds 9 pouces et 6 lignes du côté de la rue Tonti, la dite portion de terre se composant des lots 1, 2 et 3 d'après un plan de C. Giroux, voyer, en date du 14 novembre 1858 et des lots 8, 16 et 17 d'après un plan de Communy, daté le 5 septembre 1844.

Et à 12:30 P. M.,

au même endroit et pour le compte de la même succession et en vertu du même ordre il sera vendu (6) six actions du fonds capital de la Teutonia Insurance Company de la Nouvelle-Orléans, représentées par le certificat No 739, portant date du 2[illegible] décembre 1882.

Conditions—Pour la propriété foncière comptant sur livraison de titre.

Les acquéreurs devront payer en sus de leurs montants d'enchères les taxes dues et exigibles en 1890. Un dépôt comptant de 10 0/0 sera requis sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire public aux frais des acquéreurs, et pour les actions comptant avant le transfert.
9 mars—9 15 22 29—5 12 avril

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage à l'encan.

Succession de Lewis W. Thompson.

No 29,253—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI 10 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du et signé le 7 mars 1890, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, savoir:

Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Général Taylor, Carondelet, Baronne et Peniston, formant l'angle des rues Carondelet et Général Taylor, et mesurant 103 pieds de façade rue Carondelet, sur 15[illegible] pieds de profondeur et façade rue Général Taylor.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage avec mansarde, corridor au centre, et porte le No 851 de la rue Carondelet.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de cette année 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant André Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 mars—9 16 23 30—avril 6 10

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nile-Orléans.)

Septième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1889:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$415,699 35
Sur les risques de rivière		22,586 87
Sur les risques de mer		19,249 19
		$460,535 41
A ajouter:		
Primes non acquises de 1888		102,433 94
Total des primes		$562,969 05
A ajouter:		
Intérêt et profits et pertes		$ 28,906 49
Revenu total		$591,875 54
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$190,110 41	
Sur risques de rivières	16,883 63	
Sur risques maritimes	10,599 91	
Total pertes payées	$217,593 95	
Primes remboursées, et cancellations	47,796 30	
Commissions	65,505 08	
Réassurances	25,898 44	
Taxes et licences	7,323 59	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	37,965 56	
Total des débours		$402,083 02
Surplus		$189,792 52
Réservé pour risques non expirés		$114,588 32
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées		33,500 00
Profits net		41,704 20
		$189,792 52

ACTIF

(A la valeur du marché.)

Comptant en mains, à savoir:		
En banque	$98 632 81	
Au bureau	3,923 65	102,556 46
$119,000 bons consolidés de la Nile-Orléans, émission Crescent		120,900 00
$100,840 bons à prime de la ville de la Nile-Orléans, y compris les numéros tirés		149,669 80
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent		31,500 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent		28,200 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatérales)		8,506 68
Une action du capital du N. O. Board of Trade		75 00
Une action du capital du La. Sugar Exchange		175 00
20 actions de la N.O. Warehouse Co		525 00
Une action French Opera House Co		250 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co.		50 00
Dépôt à l'Association du N. O. Fire Underwriters		159 00
Primes en cours de perception		49,818 58
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc		3,000 00
		$504,376 52

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	25,000 00
Dividendes non payés	1,584 00
Réservé pour risques non expirés	114,588 32
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	33,500 00
Balance (non compris le dividende de juillet 1889)	29,704 20
	$504,376 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 16 janvier 1890.
M. T. DUCROS, notaire.
138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.
(Signé): J. H. MENGE. FRANK RODER. THOS. J. WOODWARD. MORRIS SCHWABACHER. F. G. ERNST.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de porter la somme de $15,000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $40,000 au crédit du dit Fonds.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nile-Orléans, 15 janvier, 1890.
17 janv—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

Magnifiques laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.

MARDI, 25 mars 1890, il sera vendu à 11 heures du matin, au Canal Harvey, à la savanne de Clément Fos, en face du Louisiana avenue et près du débarcadère du ferry.

50 belles vaches laitières, 40 avec de jeunes veaux et les autres sur le point de vêler.

Aussi, une pouliche de race et un cheval de tir.

Ces animaux sont de première race et proviennent de l'habitation Mehnert, ont été transférés à l'endroit ci dessus et seront vendus à cause des dangers de crevasse.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
16 mars—16 22 23 24 25

PAR W. A. KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE —DE— Propriétés de batture

Deux magnifiques ilets de terre FAISANT FACE AU FLEUVE —ET— A L'AVENUE NAPOLEON.

Allant du Fleuve —A— la rue Tchoupitoulas.

PAVÉS EN BLOCS DE PIERRE CARRÉS

Portion de terre de choix touchant aux LOUISIANA ICE WORKS, Allant de la rue Tchoupitoulas au fleuve,

AVEC TOUS LES DROITS DE BATTURE ET DE FUTUR ACCROISSEMENT.

Occasion extraordinaire pour les capitalistes et les propriétaires de fabriques.

Sur la ligne du grand chemin de fer de ceinture.

VENTE EN PARTAGE —POUR— REPARTITION D'INTERETS.

Dans l'affaire de
Marie T. Pochelu contre James Fahey, tuteur.

No 25,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur; successeur de C. E. Girardey & Co—Bureau, No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 22 juin 1889, et signé le 3 juillet 1889, et d'un ordre en date du 5 mars 1890, par l'Hon A. Voorhies, de la Cour ci-dessus, dans l'affaire susmentionnée, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un certain ilet de terre, composé de douze lots situé dans le Sixième district de cette ville, autrefois ville de Jefferson, numérotés de 1 à 12 inclusivement. Le dit ilet de terre est désigné comme ilet V en dehors de Water street et s'étend de Water street entre Napoleon Avenue et Berlin street jusqu'au fleuve Mississipi.

Les lots ci-dessus mesurent chacun 25 pieds 2 lignes de face au fleuve Mississipi, et ont la même façade sur Water street, sur une profondeur d'environ 620 pi de Water street au fleuve Mississipi, ou 30 pieds 3 pouces de face sur environ 6[illegible] pieds de profondeur, conformément à un plan de Edgar Pilié, arpenteur, du 1er mars 1890. La dite propriété a droit à tous les accroissements par alluvion.

2° Un certain ilet de terre dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, subdivisé en vingt-quatre lots de 1 à 24 inclusivement, borné par l'avenue Napoleon, les rues Tchoupitoulas, Water et Berlin; les dits lots mesurent comme suit, à savoir: Les lots 1 à 12 mesurent chacun 25 pieds et 2 pouces de face à la rue Water sur une profondeur variant de 129 pieds 9 pouces et 4 lignes à 142 pieds 2 lignes. Le lot No 1 forme l'encoignure de la rue Water et l'avenue Napoléon et le lot No 12 forme l'encoignure des rues Water et Berlin. Les lots Nos 13 à 24 mesurent chacun 25 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur; le lot No 13 forme l'encoignure Tchoupitoulas et Berlin et le lot No 24 l'encoignure rue Tchoupitoulas et avenue Napoléon en 300 pieds sur 249 pieds et 282 pieds, conformément au plan de E. Pilié voyer en date du 5 mars 1890. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage double et simple et magasin, tout l'ilet est entouré.

3° Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise, Foucher et le fleuve Mississipi, désignée par le No Deux de l'ilet numéro quatre-vingt dix sept, sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte de partition entre R. Pochelu, Albin Rochereau et Mme William T. Hepp, exécuté pardevant James Fahey, notaire, le 24 mars 1877. La dite portion de terre mesure, conformément au dit plan, 113 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur toute la profondeur, à partir de la dite rue au fleuve Mississipi, sur laquelle elle fait face; et, conformément au dit plan, de E. Pilié, voyer, en date du 5 mars 1890, elle est désignée comme lot No 2, mesurant 113 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur au fleuve Mississipi d'environ 456 pieds sur la ligne inférieure et d'environ 472 pieds sur la ligne supérieure, ensemble avec tous les droits d'accumulation future et batture en face du dit fleuve. La propriété est actuellement louée pour un large dépôt en face et entre les quelques morceaux qui ne sont pas disposés sur la façade du fleuve, aucune ne possède les avantages avec ces grands privilèges de batture.

Avec le fleuve en face et la rue Tchoupitoulas dans le fond, la seule rue de la ville pavée en blocs de pierre carrés de la rue du Canal à Napoléon avenue, traversés par deux chemins de fer urbains, et tous deux, conjointement avec le chemin de fer de ceinture, fournissent tous les moyens de transport nécessaires pour marchandises, etc.

Le fait seul que l'eau ne coûte rien assurera aux industries manufacturières un joli intérêt sur l'argent placé dans la propriété.

Celle ci est sans rivale et d'une valeur inappréciable comme emplacement pour de grands entrepôts, débarcadères de steamers, ascenseurs, locaux d'emmagasinage, fabriques, et toute industrie exigeant une façade sur le fleuve et l'accès des chemins de fer.

Les titres de la propriété sont des plus anciens et des plus authentiques de l'Etat.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans, ou à un crédit de 1, 2, 3, 4 et 5 ans, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, subdivisés en coupons au gré des parties intéressées, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à paiement final, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement de la valeur des billets, aussi avec la clause de non aliénando. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1890, en sus du prix d'adjudication, et devront verser, au moment de la vente, 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 mars—8 15 22 29 avril 5 12

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de la ville sont déposées:

Au bureau du Times-Democrat,
Au bureau du Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item,
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and L[illegible] men's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime.

M. John W. T. Leech est autorisé à solliciter des souscriptions.

On peut, sans attendre le solliciteur, envoyer directement sa souscription à M. Albert Baldwin, trésorier (New Orleans National Bank).

R. M. WALMSLEY,
Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD FENNER,
Pour le Comité de Surveillance.
1er mars—

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
[illegible] des Campagnes et de l'Ouest
21 RUE DECATUR.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple rue St-Antoine, troisième district.

A l'encan pour du comptant—Succession de Anna Smith, épouse décédée de R. Mascaro.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 11,392.

PAR A. BRIGNONI, encanteur—Bureau, 38 rue Royale.—SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et signé le 10 mars 1890 il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Morales, Urquhart, St Antoine et Bagatelle, et mesurant trente pieds de façade rue St-Antoine, sur soixante pieds de profondeur, mesure américaine, et faisant partie du terrain primitif 347 du carré No 32 sur un plan de Jos. Pilié, voyer de la ville, le 14 sept. 1809, et déposé en l'étude de F. de Armas ancien notaire. Les améliorations comprennent un cottage simple ayant trois chambres, office, cuisine, galerie latérale, citerne, cabinet d'aisance, etc.

Conditions—Comptant; dix pour cent déposés sur les lieux pour rendre certaine la vente. Les taxes de l'année courante 1890 payables par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jus. R. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 mars—18 19 22 29 avril 5 12 19

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux maisons de résidence en briques à deux étages, couvertes en ardoises.

Nos 273 et 275 rue Poydras, entre Bassin et Franklin.

Succession de Philip McGivney et épouse.

A crédit de longue échéance, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet—Le SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 12 mars 1890, pour le compte des successions de Philip McGivney et Anne McGivney son épouse, tous deux décédés, Dossiers Nos 16,683 et 26 271 consolidés, à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Nord Poydras, Perdido, Bassin et Franklin, désignés par les Nos 273 et 275, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 273 mesure 19 pieds, de façade rue Nord Poydras, 18 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 60 pieds 7 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Franklin, et 62 pieds 10 pouces du côté opposé, côté de la rue du Bassin.

Le terrain No 275 mesure 20 pieds de façade rue nord Poydras, 18 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 62 pieds du côté de la rue Franklin, et 64 pieds 9 pouces de l'autre côté, celui qui touche au terrain 273, avec l'usage en commun d'une allée en arrière du terrain 273 et contigu au terrain de derrière, ladite allée ayant 4 pieds, 2 pouces de largeur et ouvrant sur le Bassin. Le tout, conformément à un plan visible sur les lieux de la vente.

Les améliorations consistent en: sur chaque terrain, une maison à deux étages en briques ayant au dessus un vaste magasin et une cuisine et 3 ou 4 chambres habitables, citerne, etc, portant les numéros 273 et 275 de la rue Poydras et située presque en face du marché Pilié.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir du jour de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant en outre les taxes de 1890 et faisant un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux.

Les actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 mars—16 23 30—avril 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une villa confortable à Lewisburg, Louisiane, sur le lac Pontchartrain.

Succession de Alphonse E. Bignon, décédé.

A l'encan. Pour du comptant

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 10 mars 1890, Dossier No 22,873, pour le compte de la succession de A. E. Bignon, décédé, il sera vendu à l'encan:

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le village de Lewisburg, paroisse St Tammany, en cet Etat désignés par les numéros 11 et 13 sur un plan du dit village, par Bougerot, voyer, en date du 4 mai 1864, lesquels se touchent et mesurent chacun un demi arpent de façade sur l'avenue du lac, sur une profondeur de sept arpents et cinquante pieds, entre lignes parallèles et bornés en arrière par l'avenue Cottage et contigus à la propriété Holloway & Seymour.

Les améliorations consistent en un cottage en bois élevé, ayant 6 ou 8 chambres, cuisine, citerne, étables, et puits, et est environ à un demi-mille du débarcadère du bateau à vapeur, la maison est en excellent état et est louée à M. J. J. Foucher, jusqu'au 1er mai 1890 au prix de $150 par an.

Conditions.—Comptant en passant les titres, 10 pour cent payable comptant sur les lieux et les taxes de 1890 assumées en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente pardevant Geo. W. Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 mars—16, 23, 30—avril 6, 13, 19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Sixième District,

L'ancienne villa rue Laurel, entre les rues Robert et Upperline.

Une maison de résidence en bois, rue des Ursulines, entre Villeré et Robertson.

Succession d'Euphémie Blache, veuve de Paul Villars.

Dossier No 27,778—Pour effectuer un partage.

A l'encan pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A," rendu le 15me jour de janvier 1890, et signé le 21me jour de janvier 1890, Dossier No 27,778, dans l'affaire de la succession d'Euphémie Blache, veuve de Paul Villars, tous deux décédés et de Nellie Villars, épouse de F. A. Stinson vs Nellie Villars, pour un partage, en vertu aussi d'un autre ordre de la même honorable Cour dans la même affaire daté du 10 février 1890, dans l'intérêt de Nellie Villars, sous interdit, à l'enchère publique, il sera vendu:

DANS LE SIXIÈME DISTRICT.

1° **Une portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Robert et Upperline, désignée par la lettre A, et mesure 120 pieds de façade rue Laurel sur une profondeur de 200 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent de la propriété Villars, une maison de résidence en bois, commode, ayant de grandes galeries sur la façade et les côtés. La maison a 12 ou 15 chambres en tout, le tout en bon état; citerne, auvent, etc., un beau verger et jardin, arbres donnant de l'ombre, etc.

DEUXIÈME DISTRICT.

2° **Un terrain** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, St-Philippe et Ursulines, mesurant environ 23 pieds de façade rue des Ursulines sur une profondeur d'environ 80 pieds entre lignes parallèles; et de là, une autre profondeur de 20 pieds s'étendant vers un point, plus ou moins, d'après un plan que l'on verra sur le lieu de la vente.

Les améliorations consistent en une maison de résidence en bois ayant une galerie sur le côté, 2 chambres, cabinet, citerne etc. etc.

Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/100 payable comptant sur les lieux; les acquéreurs assumant les taxes de 1890 en sus de leurs enchères.

Les actes de vente pardevant Chas J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégante résidence en briques de feu capitaine Jesse K. Bell,

Au coin de l'avenue St-Charles et de la rue Quatrième.

Vente par ordre de la Cour.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS,—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A," en date du 10 février 1890, Dossier No 28,094, pour le compte de la succession de Jesse K. Bell, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 216, borné par l'avenue St Charles et les rues Quatrième, Prytanée et Washington. Le dit terrain mesure 60 pieds de face à l'avenue St-Charles sur une profondeur et façade à la rue Quatrième de 128 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine, conformément à un plan qui peut être vu à la Bourse d'Encan.

Les améliorations consistent en une **élégante résidence en brique à quatre étages,** achevée élégamment et avec soin et décorée à l'intérieur, et subdivisée pour l'accommodation d'une grande famille, avec tous les conforts et avantages modernes, manteaux de cheminées en marbre, installations de gaz, etc., partout, le tout en bon ordre et en bonne condition. Il y a une remise et écurie en briques à deux étages, avec tous les accessoires voulus et nécessaires, jolie façade, jardin sur le côté et en arrière, arbres fruitiers et autres, citerne, etc. Le tout loué à bail jusqu'au 1er avril 1890, à M. Albert R. Shattuck, au prix nominal de $175 par mois.

Le local peut être visité avec une carte des encanteurs.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un et deux ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an; et toutes les clauses usuelles de sécurité, du jour de vente. L'acquéreur assumant les taxes de 1890 en outre de son enchère, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beaux meubles, vêtements, etc.

Succession de Joséphine Tancey.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.—No 29,[illegible]22.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—MARDI, 1er avril 1890, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan au No 268 rue Canal, entre Howard et Villeré, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 mars 1890, pour le compte de la succession ci-dessus mentionnée, le contenu du dit local consistant en partie de—

Ameublements Victoria de chambres à coucher en noyer noir, miroirs, tapis, rideaux, ornements de cheminées, machine à coudre, tables, chaises, porte chapeaux, toilettes cirées, buffets, vaisselles, lavabos, malles, stove de cuisine et ustensiles, berceuses, armoires, bureaux, vêtements et d'autres objets trop nombreux à énumérer.

Conditions: Comptant au moment de l'adjudication.
21 mars—21 24 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Deuxième et Troisième District.

Succession de Hermann H. Patemann.

No 29,036.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

Succession de Mme Wilhelmina Finke, femme décédée de H. H. Patemann.

No 29,037—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date du 7 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Mme Wilhelmina Finke femme décédée de H. H. Patemann, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", en date du 7 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Hermann H. Patemann, les propriétés ci-après décrites, pour le compte des deux successions, à savoir:

Premièrement:—Sept certains lots ou portion de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet compris entre les rues St-Louis, Prieur, Johnson et la Promenade Carondelet, lesquels lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, et G, sur un plan du voyer, fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, en date du 15 avril 1878 et annexé à un inventaire déposé en l'étude de Jos. D. Taylor, notaire, 4 février 1890, et décrits comme suit:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A et formant l'encoignure des rues St Louis et Prieur et mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue St-Louis entre lignes égales et parallèles et une façade de 89 pieds sur la rue Prieur, le lot A a le droit d'usage d'une allée de 3 pieds en commun avec le lot adjacent B.

Les améliorations consistent en un joli cottage double, couvert en ardoises avec trois chambres et cuisine de chaque côté, caves, lieux d'aisances, hangars, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre "B", mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue St Louis sur une profondeur de 89 pieds entre lignes égales et parallèles. Le dit lot B a le droit d'usage en commun d'une allée de 3 pieds de largeur avec ce lot et le lot "A".

Les améliorations consistent en un joli cottage double avec 3 chambres et cuisine de chaque côté, cave, lieux d'aisances, connu par le numéro municipal No 351 rue St-Louis.

3° Un certain lot de terre désigné par la lettre "C" et mesurant 25 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 89 pieds entre lignes parallèles et égales.

4° Un certain lot de terre désigné par la lettre D et mesurant 31 pieds de face à la rue St-Louis, 31 pieds 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 1[illegible]0 pieds 4 lignes sur le côté près de la rue Prieur et 118 pieds 4 pouces 6 lignes sur le côté près de la rue Johnson.

5° Un certain lot de terre désigné par la lettre E, et mesurant 31 pieds de face à la rue St-Louis, 31 pieds 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 118 pieds 4 pouces et 6 lignes sur le côté du lot D et 116 pieds 9 pouces et 6 lignes sur le côté près du lot F.

6° Un certain lot de terre désigné par la lettre F, est un lot ou portion triangulaire de terre et mesure 45 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue St-Louis, 116 pieds 9 pouces sur le côté près de la rue Prieur et du lot E et 124 pieds 2 pouces et 7 lignes sur le côté opposé près de rue Johnson étant une ligne oblique s'étendant de la rue St Louis et obliquant vers la rue Prieur, la où elle forme la ligne du côté opposé du terrain triangle.

7° Un certain lot de terre désigné par la lettre G et mesurant 36 pieds 11 pouces de face à la rue Prieur, 31 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond et 111 pieds 2 pouces sur le côté près de la Promenade Carondelet; 111 pieds sur le côté opposé près du lot adjacent.

Les améliorations consistent en écurie avec lieux d'aisance, et plus ou plus.

Secondement:—Six certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés sur le Chemin de Gentilly, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq et six sur un plan de Adolphe Larenaudie, en date du 4 juin 1854, déposé en l'étude de P. Lacroix, [illegible] dans l'ilet compris entre le Chemin de Gentilly, la Grande Route St Jean, le Chemin de la Côte, la rue Septième et le Canal conduisant au Bayou St Jean. Les dits lots mesurent, au pied américain, conformément au plan ci-dessus, à savoir: Le lot No un étant une pointe et formant un triangle rectangulaire, 90 pieds 4 pouces 6 lignes de face au Chemin Gentilly, 110 pieds 2 pouces [illegible]

[illegible]

Les améliorations consistent en une bonne maison à double corps de logis, couverte en ardoises avec trois chambres de chaque côté, avec hangars, citernes, lieux d'aisances, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 mars—8 15 22 29—avril 5 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de grande valeur dans le troisième district.

Nos 451 et 453 rue des Remparts, entre Union et Français—Maison double à deux étages.

No 402 rue des Remparts, entre Bagatelle et St-Antoine—Un cottage en bois à un étage.

Succession de Frederick Gast.

No 26,345—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1890, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite:

1° Un terrain avec tou[te]s les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Remparts, Union, Français et St-Claude, mesurant 30 pieds de façade rue des Remparts, sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison double à deux étages, couverte en ardoises, connus par les Nos 451 et 453 rue des Remparts.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Bagatelle et St-Antoine mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une maison en bois contenant 4 chambres et 3 cabinets et aussi une maison dans le fond contenant 2 chambres, citerne, lieux d'aisance, cour pavée en briques, porte cochère, etc, connu par le No 402 rue des Remparts.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumant les taxes de 1890 en sus du prix de la vente.

Acte de vente pardevant W. M. Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 fév—22—mars 1 8 15 22 29

L'INDEPENDANCE BELGE,

Edition d'Outre-Mer,

Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.

La seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.

Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc.—Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Romans feuilletons inédits des premiers auteurs contemporains.

A chaque numéro est joint un supplément littéraire de douze colonnes qui réunit la collaboration des nouvellistes, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.

PRIX D'ABONNEMENT:

Six Mois, 16 FRANCS. — Douze Mois, 30 FRANCS.

EDITION QUOTIDIENNE

Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens en langue française.

PRIX D'ABONNEMENT:

Trois Mois, FR. 15. — Six Mois, FR. 30. — Douze Mois, FR. 60.

CONDITIONS

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles, Paris ou Londres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.

Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration:

17, rue des Sables, Bruxelles.

On demande de bons agents.
8 sept—1f pr. m le dim.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes et souliers.

PAR HENRY STERN & CIE encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI, 21 mars 1890, à 11 heures a. m., dans leur salle d'encan, No 56 rue du Canal—

Un grand assortiment choisi de bottes et souliers reçus par les ordres arrivages des meilleures manufactures de la Nouv[elle] Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente.
21mars—1f

PAR STEPHEN J. DERBES.

Succession de Jessie Noble.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 29,165.

PAR STEPHEN J. DERBÈS, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale. Il sera vendu, SAMEDI 19 avril 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la cour ci-dessus de cette—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de cette ville, comme dans l'ilet borné par les rues Hancock, Bringier, Laurence et Franklin, et mesurant ensemble un pied au ricain, 220 pieds de face à la rue Hancock, 180 pieds de face à la rue Laurence, et 100 pieds de face à la rue Franklin, le tout plus ou moins, plus amplement décrit sur un plan d'Edgard Pilié en date du 14 mars 1890, maintenant à la Bourse.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1890, et un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant T. A. Bakewell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 mars—1 f p s

PAR MACON, PAUL & DENIS.

Actions de chemin de fer à l'encan.

Succession de Samuel Marx.

No 25,051—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans —Division B.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—MERCREDI, 2 avril 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 20 mars 1890, Dossier No 25,051, pour compte de la succession de Samuel Marx, sera vendu à l'encan, à savoir:

Trente-six actions du fonds capital du New Orleans and Carrollton R.R. Co.

Termes—Comptant.
21mars—21 29—2avril

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété attrayante dans le Sixième Districts.

Voisinage s'améliorant, près du Parc Audubon.

Magnifique ilet de terre subdivisé en grands et désirables lots.

Jolie maison en bois, écurie, etc., rue State entre Constance et Laurel.

Succession de Mme Virginia Raleigh, femme décédée de William H. Yeoul.

No 26,876—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 19 avril 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," en date du 7 mars 1890, Dossier 26,876 pour le compte de la succession de Mme Virginia Raleigh femme décédée de W[illia]m H. Yeoul, il sera vendu à l'encan, savoir—

Un certain ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le sixième district de cette ville, désigné comme ilet No 12 et borné par les rues State, Constance, Laurel et la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville et qui est subdivisé en dix-huit lots, numérotés de un à dix-huit, inclusivement, conformément au plan et certificat du voyer fait par C. M. Williams, député voyer de la ville, en date du 23 mai 1889, et déposé en l'étude de Geo. Ory, notaire. Conformément au plan, les dits lots de terre mesurent comme suit:

Les lots Nos 1 à 10 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues State et Laurel, et le lot No 10 forme l'encoignure des rues State et Constance. Les lots Nos 11, 12 et 13, mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 14 forme l'encoignure de la rue Constance et de la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville, et mesure 33 pieds 5 pouces de face à la rue Constance, 39 pieds 0 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 150 pieds du côté du lot No 13, 150 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville.

Le lot No 18 forme l'encoignure de la rue Laurel et de la ligne de division de Bloomingdale et mesure 38 pieds 6 pouces de face à la rue Laurel, et 32 pieds 10 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 150 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville, et 150 pieds sur la ligne de division du côté du lot No 16.

Les lots 16, 17 et 18 mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations faites à la rue State consistent d'un cottage désirable, écurie, etc. Le tout devant être vendu en lots qui ont été convenablement subdivisés.

Conditions—Une moitié comptant et le reste en un crédit de 1 et 2 ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt, garantis par hypothèque et privilège du vendeur, comme aussi de 7 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites; un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente; l'acquéreur assumera les taxes de 1890 en sus du prix d'adjudication, et toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. Ory, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de l'année courante, 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.
15mars—15 22 29—avril 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une charmante résidence cottage.

Récemment bâtie. Joli voisinage.

Dans le Deuxième District.

Succession d'Euphémon Hébert.

No 1,121—Vingt-deuxième Cour judiciaire du District pour la paroisse St Jacques, Etat de la Louisiane.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—Le SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Henry L. Dufel, juge de la vingt-deuxième Cour Judiciaire de District pour la paroisse St-Jacques, Etat de la Louisiane, en date du 12 décembre 1889, Dossier No 1,121, pour le compte de la succession d'Euphémon Hébert, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti Johnson et Galvez désigné par le No 5 et mesurant 28 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de 128 entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage bien bâti connue par le No 403 rue Bienville, subdivisée en 5 ou 6 chambres, office, hangar dans le fond, poulailler, cave, etc., galerie de face.

Cette désirable résidence a été bâtie au printemps passé et est en parfait ordre et située dans un des voisinages le plus choisis du Deuxième District.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année courante. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Chas T. Soniat, notaire; dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.
15 mars—15 22 29—avril 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

Propriété de choix du Deuxième District.

Résidence rue Royale.

A. Delvaille & fils et A Delvaille et Emile J. Delvaille vs. leurs créanciers.

No 28,800—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 22 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 avenue St-Charles, en vertu d'un arrêt de l'hon. Albert Voorhies juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans Division [illegible], Dossier No 28,800, en date du 15 février 1890, dans l'affaire de A. Delvaille & fils et de A. Delvaille et Emile J. Delvaille contre leurs créanciers, il sera vendu à l'enchère publique, savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, située dans le Deuxième District de cette ville carré d'ilet borné par les rues Royale, Chartres, St-Philippe et Dumaine, et mesurant 31 pieds 1 pouce et 5 lignes de façade rue Royale, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent la belle et vaste maison de résidence en briques, à deux étages et avec mansarde, portant le No 226 de la rue Royale. Cette splendide propriété est des plus confortablement subdivisée ayant de grandes et beaux salons, salle à manger et boudoir, cave, manteau de cheminée en marbre blanc, etc. Aux étages supérieurs il y a des chambres à coucher grandes et bien aérées, cabinets, chambres de bain, etc., cour pavée et tout à fait une des maisons de résidence des mieux conçues du Deuxième District.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Charles J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 fév—16 22—1 8 15 22 mars

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.